

La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes

✕	La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes
---	--

De tous les objets connectés portables, c'est la montre connectée qui emporte massivement l'adhésion des acheteurs selon le cabinet d'analystes IDC pour les 4 ans qui viennent. Les montres connectées représenteront 67% des objets connectés portables vendus en 2021.

Les bracelets connectés à petite vitesse

Ce sera loin devant les bracelets connectés, qui représenteront 21,7% des achats. En troisième position, vient une catégorie nouvelle : les vêtements connectés, qui pèsent toutefois à peine 9% des achats. Entre 2017 et 2021, le nombre d'objets connectés portables achetés va doubler. Il se vendra 125,5 millions d'objets connectés portables cette année. Cela montera à 240,1 millions en 2021. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 18,2%.

Le défi des objets connectés portables désormais est de disposer du bon logiciel pour collecter, analyser et présenter des informations importantes à partir des données. Ces objets connectés doivent proposer la bonne expérience à l'utilisateur. L'heure est aux développeurs et aux entreprises pour délivrer les bons services et les bonnes Apps.

Des montres connectées multi-applications

Les ventes de montres connectées haut de gamme capables d'accepter des applications tierce partie, comme l'Apple Watch, la Samsung Gear, et toutes les montres sous Android, seront dopées par la présence des réseaux mobiles plus disponibles.

Quant aux bracelets connectés, la croissance de leurs ventes sera faible. Les acheteurs opteront pour les montres lorsqu'ils voudront des fonctions supplémentaires et du multi-usage.

Les vêtements connectés sont la nouveauté du classement d'IDC. Ce marché est dynamisé par les fabricants chinois souligne IDC. Ils fournissent des chemises, ceintures, chaussures, chaussettes, le tout connecté. Ces objets sont surtout employés par des sportifs professionnels afin d'améliorer leurs performances et non par le grand public. Le projet Jacquard de Google avec Levi's pour des blousons connectés cette année pourrait changer cette situation...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes | La Revue du Digital*

Les incidents de drones en forte hausse en 2016: faut-il s'en inquiéter?



Ce matin, dans son chiffré éco du jour, Bruno Wattenbergh s'est penché sur la hausse considérable des incidents de drone en 2016....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un

Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Un système anti-drones testé au salon du Bourget



Le dispositif, appelé «Hologarde», a été conçu par le Groupe ADP, gestionnaire des aéroports parisiens, et DSNA Services, filiale fondée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), selon un communiqué du Groupe ADP...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Grand-Quevilly : Le cyber-harcèlement fait une nouvelle victime

	Grand-Quevilly : Le cyber-harcèlement fait une nouvelle victime
---	--

Qu'est-ce qui a poussé Orlane, 13 ans, à se jeter de la fenêtre du 7^e étage de son immeuble du Grand-Quevilly? La collégienne, qui s'est suicidée le 10 mars dernier, a-t-elle été harcelée par l'une de ses camarades? L'enquête se poursuit.

L'une des camarades d'Orlane a été placée en garde à vue mardi. La jeune fille est soupçonnée d'avoir volé les codes internet d'Orlane et de s'être emparée de photos de sa camarade seins nus. Aucune charge n'a été retenue contre elle à ce stade de l'enquête. Elle a été laissée libre à l'issue de son audition.

Cette affaire est une illustration du cyber-harcèlement. Le harcèlement a toujours existé mais le développement des réseaux sociaux amplifie considérablement les dégâts...[la vidéo]



Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Suicide d'une collégienne au Grand-Quevilly : le cyber-harcèlement en cause – France 3 Normandie*

Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data



Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data

Mi-juin, l'outil d'analyse criminelle Anacrim a permis d'identifier de nouveaux suspects dans l'affaire Grégory. Comment fonctionne-t-il?

Plus de trente-deux ans après le drame, l'affaire Grégory a connu un rebondissement soudain la semaine dernière. Dans le rôle de l'éclaireur inespéré: AnaCrim, un logiciel d'analyse criminelle qui brasse des milliers d'informations afin de visualiser les liens entre les différents éléments d'une affaire. Dans le cas de Grégory Villemin, l'outil a contribué à relancer la traque des corbeaux et ainsi à procéder à l'inculpation du grand-oncle et de la grand-tante du petit garçon retrouvé mort en 1984 dans la Vologne.

Projeté brusquement sur le devant de la scène, AnaCrim porte avec lui le vent du numérique. En réalité, le logiciel conçu aux Etats-Unis dans les années 1970 a été importé en France en 1994. Depuis, il est régulièrement utilisé par les analystes du Service central de renseignement criminel (SCRC) lors d'enquêtes non élucidées. Plusieurs tueurs en série parmi lesquels Michel Fourniret, Emile Louis ou encore Francis Heaulme, ont été identifiés grâce à lui. En Suisse, les polices cantonales utilisent la version originale, Analyst's Notebook, produite par la société IBM. En quoi consiste cet outil?

Pas du Big Data

Précision d'usage: AnaCrim n'est pas du Big Data. «Il s'agit d'un outil de visualisation de données. Rien à voir avec des algorithmes ou du predictive policing», explique le Dr. Julien Chopin, criminologue à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. L'avantage du logiciel? «Il permet de résumer l'affaire sous forme de schémas relationnels pour permettre aux enquêteurs de repérer des incohérences, des contradictions ou d'effectuer des recoupements. En clair, des hypothèses qui n'avaient pas été initialement envisagées à cause de la complexité et du volume d'informations peuvent être mises en évidence.» Encore faut-il pour cela saisir manuellement tous les éléments de l'enquête, appelés «entités» dans le jargon, dans le logiciel.

Masse de données

Véritable traumatisme collectif vieux de trente ans, l'affaire Grégory forme un dossier colossal: quelque 12 000 procès-verbaux, 2000 lettres anonymes, des centaines de témoignages, d'auditions et de tests ADN. Alors que l'enquête a déjà été rouverte à plusieurs reprises, en 1999 puis en 2008, sans succès, 2016 marque un tournant...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data – Le*

**Les entreprises du CAC 40
sont la cible de
cyberattaques**

✕	Les entreprises du CAC 40 sont la cible de cyberattaques
---	---

Renault n'est pas la seule entreprise dans le viseur des cyberterroristes. Les champions de la défense et les géants de la Bourse peaufinent leur bouclier.

par Gueric POCET

« En 2016, de gros industriels ont été touchés et des géants du CAC 40 ont pris conscience qu'ils pouvaient disparaître du jour au lendemain à cause d'une cyberattaque », nous confie Guillaume Poupard, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). « Je veux dire que, si leur piratage était dévoilé, ils étaient *OPAbles* le lendemain », précise-t-il. En effet, la révélation d'une telle attaque ferait immédiatement chuter le cours de la Bourse..

Nos champions de la cybersécurité, Airbus, Thales, Capgemini et Orange en tête, sont sollicités de toutes parts par les comités exécutifs. Mais leurs tarifs sont souvent hors de portée des PME : dans le cyber, la défense coûte cent fois le prix de l'attaque. Et, quand bien même, le budget ne fait pas tout : JP Morgan, Yahoo !, Adobe, Visa ou encore Sony ont beau avoir alloué des centaines de millions de dollars à leur sécurité informatique, ils ont tous vécu des intrusions gravissimes. « Il est impossible de créer un cyberbouclier infailible », tranche Guillaume Poupard, pour qui il faut avoir « une bonne gouvernance avant même de parler technique ». « Jusqu'à présent, nous avons stoppé les attaques majeures qui nous visaient, mais, si l'une d'elles réussissait, ce serait une catastrophe, avec des conséquences sur la souveraineté économique de la France et, très rapidement, sur la sécurité des populations », nous glisse, sous le couvert de l'anonymat, le responsable de la sécurité informatique d'une entreprise classée « opérateur d'importance vitale » (OIV).

Des exercices de crise sont régulièrement menés pour anticiper et limiter les dégâts que créerait assurément une cyberattaque chez un OIV – panne générale dans la production électrique, paralysie des transports, implosion des télécoms... Des agents de l'Anssi jouent aux hackers, tentent de déjouer les systèmes de sécurité... et y parviennent : « La dernière fois, ils ont pris le contrôle d'une partie de notre système assez facilement, ils auraient pu créer des accidents graves », reconnaît, lui aussi en toute discrétion, le responsable informatique d'un autre OIV. Nous voilà rassurés...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Cyberguerre : le CAC 40 dans le viseur – Le Point*

Après l'Internet des Objets, l'Internet de M*rde

 **Après l'Internet des Objets, l'Internet de M*rde**

Avant de connecter les objets, nous devons connecter les gens. Quels besoins devons-nous satisfaire ? Tout commence comme une ode à la connectivité....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Colloque cybersécurité et villes intelligentes PART 03 01 – PART1



...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement..

(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Les drones-taxis prêts à décoller



Peut-être y aura-t-il, lors d'une prochaine édition, un stand Uber au Salon du Bourget. Le champion des VTC, qui envisage d'utiliser bientôt des voitures autonomes, sans chauffeur, considère également la perspective de transporter des personnes à bord de véhicules volants sans pilote....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère

personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article

Cette intelligence artificielle prédit les suicides avec une précision de 80 à 90%



Deux universités américaines ont mis au point une intelligence artificielle capable de prédire avec précision les risques de

suicide concernant un individu. Cette I.A se base sur des données issues de dossiers médicaux à risque...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Réagissez à cet article